

ANNEXE 3
TABLEAU DE SYNTHÈSE

Signalement	Rédacteur	Moyen de communication	Personnes destinataires ou à contacter
Signalement à l'autorité hiérarchique	Directeur d'école	Application Fait établissement	Personne à contacter en cas d'urgence et/ou de gravité particulière Inspecteur de circonscription
	Chef d'établissement Inspecteur de l'éducation nationale		Personne à contacter en cas d'urgence et/ou de gravité particulière Cheffe du Cabinet Tel : 02.32.29.64.02 / 06.09.06.94.58 Courriel : dsden27-cabinet@ac-normandie.fr
Information préoccupante	Tout personnel (Excepté les assistants sociaux scolaires pour lesquels un cadre de supervision s'impose avant toute transmission)	Document information préoccupante (Annexe 1)	Cellule de recueil des informations préoccupantes Tel : 02 32 31 94 32 Courriel : crip-27@eure.fr Copie : dsden27-ip@ac-normandie.fr <i>Inspecteur de circonscription pour le 1^{er} degré</i>
Signalement au procureur de la République	Tout personnel (Excepté les assistants sociaux scolaires pour lesquels un cadre de supervision s'impose avant toute transmission)	Document signalement au procureur de la République (Annexe 2)	Tribunal judiciaire de Evreux Courriel : signalements.mineurs.tj-evreux@justice.fr Tel : 02 32 29 55 00 Copie : dsden27-signalementjudiciaire@ac-normandie.fr crip-27@eure.fr <i>Inspecteur de circonscription pour le 1^{er} degré</i>

